

## **CHAMPIONNAT REGIONAL POITOU-CHARENTES REGLEMENT SPORTIF 2009 – 2010**

### **ANNEXE CATAMARAN**

#### **1-EPREUVES CONCERNEES**

Les épreuves concernées et prises en compte pour l'établissement de ces classements et l'attribution des trophées, sont les épreuves de niveau régional sélectives de ligue (SL) définies par le calendrier sportif régional 2009/2010, et homologuées par la FFVoile. Il est prévu 6 épreuves sélectives de ligue au cours de la saison sportive.

#### **2-CATEGORIES ET NIVEAUX CONCERNES**

**Benjamins** : l'ensemble des coureurs en TYKA nés en 2001-2000-1999

**Minimes** : l'ensemble des coureurs en TYKA nés en 1998-1997-1996

**Cadets** : l'ensemble des coureurs en 15.5, nés en 1995-1994-1993

**Juniors** : l'ensemble des coureurs en Hobie Cat 16 jeunes (spi) et ou SL16 nés en 1992-1991-1990

**Seniors** : l'ensemble des coureurs en inter série, nés avant 1990

#### **3-SELECTION AUX CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE 2010 :**

*La Commission Catamaran se réserve la possibilité de ne pas accepter cette sélection en fonction du niveau des équipages pour des raisons de sécurité sur le championnat de France 2010*

La sélection, après validation par la FFV, s'effectuera selon le nombre de places disponibles par série, dans l'ordre du classement établi par le cumul des points obtenus sur les 3 ligues du printemps + la SIL à St Georges Voiles moins une.

#### **4- CLASSEMENTS D'UNE EPREUVE**

Un classement spécifique TYKA sera effectué lors de chaque épreuve.

Un classement spécifique 15.5 sera effectué lors de chaque épreuve.

Un classement INTERSERIE sera effectué donnant lieu à chaque fois à une extraction pour les catégories et Hobie cat 16 jeunes, SL 16 si cinq équipages minimum.

#### **5- TITRES DECERNES**

A l'issue de la dernière régates de la saison sportive, le cumul des points obtenus

par chaque équipage (sans distinction barreur/ équipier) selon les règles suivantes :

- les 2 ligues d'automne + 3 régates de printemps + la finale régionale moins une .
- Les régates sont ouvertes à toutes les catégories d'âge, mais les titres régionaux et les qualifications aux championnats de France s'effectueront selon les catégories FFVoile (si 5 classés par catégorie et 5 classées en Féminine) :

L'équipage en TYKA, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN TYKA BENJAMINS/MINIMES MASCULIN ET MIXTE ou FEMININ**

L'équipage en 15.5 Cadet, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN CADET OU CADETTE**

L'équipage en Hobie Cat 16 jeunes (spi) et ou SL16 Junior, ayant participé à au moins à 60% des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN JUNIOR OU JUNIOR FEMININ.**

L'équipage en catamaran intersérie, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN INTERSERIE OU INTERSERIE FEMININ.** Dans le cas où 5 coureurs sont classés par série (annexe générale)

#### **6- CLASSEMENT DES CLUBS**

Il sera calculé sur les 3 meilleurs résultats des coureurs pour la série catamaran dont 1 minimum en série Tyka.

#### **7- DEROULEMENT D'UNE EPREUVE - PRECONISATION de PARCOURS**

Afin de faciliter le déroulement d'une épreuve, le club organisateur devra définir dans les instructions de course :

- Un départ séparé pour les TYKA et en premier (afin de faciliter la visibilité des bouées)
- Un parcours spécifique pour les TYKA, le club devra choisir parmi ces deux options : Une bouée de près (distincte des autres marques) avec un dog leg intermédiaire réduit de 1/3 par rapport aux autres Faire un seul tour contre deux pour les autres séries